

Perwez, le 09/05/08.

Développement Rural – Berloz

GT sur la fiche projet : aménagement de la salle de Li Vi Quarem à Corswarem

Objectif : déterminer les utilisations actuelles et potentielles de la salle de Li Vi Quarem et envisager l'aménagement du site dans son ensemble (bâtiment de l'école, salle, cour et abords) en veillant à la mixité des fonctions.

Copie envoyée à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry ;
- l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
- les participants ;
- l'auteur Tr@me, Cécile Schalenbourg ;
- la FRW.

Présents :

Participants : Joseph Dedry, Arnold Huens, Leon Vaneetveld, François L'Hoest, Emile Renard, Jean-Luc Derwa, René Dehasque, Charly Laenem, Willy Thierie, Constant Onkelinx, Guy Hans, Jean Mahiels, Béatrice Moureau, Michael Deprez, Michel Jadoul.

Pour l'auteur Tr@me : Cécile Schalenbourg.

Architecte : Laurent Vrancx.

Pour la FRW : Jocelyne van Lierde et Perrine Raquez.

Excusés :

Viviane Es, Anne-Catherine Goffin, Alice Goffin, Véronique Hans, Pol Jeanne

Accueil et visite du site

Tour de table de présentation des participants au GT.

Des représentants de différentes associations et comités sont présents : association ornithologique, FNC, troupe de théâtre Ben Rio, comité paroissial Saint-Victor, comité des fêtes, amicale des pensionnés, chanterie de coq.

L'observation à l'extérieur permet de mieux visualiser les lieux et de prendre en considération le site dans son intégralité.

La salle de Li Vi Quarem

Chaque association présente est invitée à communiquer ses besoins actuels relatifs à l'utilisation de la salle ainsi que les aménagements qu'il serait intéressant d'envisager pour ses activités lors de la rénovation ou de la reconstruction de la salle.

Pour la troupe de théâtre :

- Un espace pour ranger son matériel et ses décors (assez encombrants : 3 m de haut) ;
- Une scène, idéalement en bois, plus grande, plus profonde d'un mètre, permettant le passage à l'arrière de la scène, des rideaux à l'avant et à l'arrière ;
- Un local technique en hauteur (face à la scène, pour accueillir le régisseur) ;
- La « cuisine » actuelle pourrait servir de coulisses uniquement accessibles aux personnes utilisant la scène (comédiens, musiciens,...).

La chanterie de coq :

Elle accepterait d'être délocalisée à condition de pouvoir bénéficier des aménagements nécessaires à son activité, idéalement dans un lieu calme, propice au bon déroulement de la chanterie :

- Un préau ;
- Un mur sur lequel les participants peuvent s'adosser ;
- Un petit local (pour le matériel, la buvette,...) ;
- Un parking.

L'association ornithologique :

- Un espace pour ranger son matériel.

Pour les commodités, il est souhaité :

- Que le bar soit déplacé et séparé de la salle principale ;
- Une nouvelle cuisine ;
- De pouvoir placer un chapiteau pour accroître la capacité de la salle ;
- Des sanitaires ;
- De penser au mobilier (tables, chaises,...) et pourquoi pas à un gradin démontable ;
- Un vestiaire.

Concernant la luminosité, celle-ci ne doit pas être trop importante pour les activités théâtrales mais une bonne luminosité est par contre nécessaire pour les réceptions (communion, dîner de famille,...).

Au niveau du chauffage : le thermostat est mal placé ce qui engendre de trop grande différence de températures entre la scène et la salle. Il est envisagé d'installer un chauffage par le sol dans la mesure où il faudrait refaire le revêtement dans la salle.

L'isolation du toit est bonne.

Selon l'architecte, Mr Vrancx, le bâtiment est sain. Il serait donc plus judicieux et moins onéreux de rénover plutôt que de démolir et reconstruire.

La question d'un local disponible durant les travaux se pose. La fiche projet « comité de gestion des salles communales » trouve déjà son utilité durant la phase d'aménagement des différentes futures maisons de villages sur l'entité afin d'organiser le bon déroulement des multiples activités durant les travaux.

Aménagement du site

La fonction logement :

Des logements sociaux vont être créés dans la maison à l'avant de la bibliothèque. Ne faudrait-il pas néanmoins envisager des logements supplémentaires (pour les personnes âgées, pour les jeunes couples,...) à la place de la bibliothèque (par ex.), qui va déménager

dans les locaux de la future maison rurale de Berloz, pour promouvoir une mixité des fonctions sur le site ? D'autant plus que le locatif est très peu répandu sur la commune. Pourquoi ne pas envisager cela plutôt à Rosoux sur le site de l'ancienne école ?

La cour :

Il faut prévoir des places de stationnement en suffisance. Celle-ci sert également de cour de récréation. Il faut être très attentif à la question de la propreté et de la sécurité (bouteilles cassées,...) surtout pour les enfants fréquentant l'école. Son aménagement doit tenir compte des usages et usagers multiples : enfants, voitures, camions de livraisons, chapiteau,... Il est privilégié de créer des espaces bien délimités pour les différents besoins.

Le bâtiment comprenant l'école pourrait être utilisé pour du logement, pour des locaux de réunions et de rangement, pour des salles de classe (comme à l'heure actuelle) avec une cour de récréation bien délimitée.

Il y a également un terrain communal de +/- 1500 m² dans le prolongement de la cour qui pourrait servir de parking. Il serait éventuellement possible (moyennant une petite expropriation) de prévoir un accès, pour les voitures, par l'arrière.

Phasage

PHASE 1	Aménagement de la salle et commodités (WC, cuisine, bar)
PHASE 2	Cour et parking
PHASE 3	Aménagements des locaux dans le bâtiment de l'école (pour l'école, les associations, du rangement,...)

Clôture de la réunion

Lors de la prochaine réunion du mardi 03 juin, l'architecte apportera des esquisses. Il est demandé aux représentants de la troupe de théâtre Ben Rio de faire part de leurs besoins précis (scène, rideaux,...) et éventuellement de communiquer des prix afin d'estimer au mieux les coûts.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Perrine Raquez
